

## **EDUCATION – SPORTS – CULTURE**

### **Commission Territoriale Nord Pas-de-Calais du Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S)**

Thème : sports

Mission : la commission territoriale définit les priorités régionales du CNDS ainsi que les modalités de recueil et d'examen des demandes de subvention relevant de sa compétence territoriale, en cohérence avec les directives de l'établissement concernant la répartition des subventions attribuées au niveau local.

Elle émet un avis sur les critères de répartition des crédits dont le montant est notifié au délégué territorial par le directeur général de l'établissement ; ces critères prennent notamment en compte les caractéristiques démographiques, sportives, géographiques et sociales des territoires concernés.

Elle émet un avis sur les demandes de subventions relevant d'une attribution au niveau local. Elle adopte son règlement intérieur.

Composition : M. le Préfet, le Directeur départemental de la jeunesse et des sports ou son représentant, 3 agents de la DDJS, Président du CDOS ou son représentant, 3 représentants du mouvement sportif proposés par le président du CDOS, le Président du Conseil général, 2 maires ou représentants des collectivités territoriales

Nos représentants :

- titulaire : M. Laurent GABRELLE, conseiller Municipal à Bapaume
- suppléant : M. Alain RICOUART, Adjoint à Arques

Textes de référence : Code du sport, décret n° 2006-248, modifié par le décret n°2009-548 du 15 mai 2009

Désignations faites : 3 février 2015